

Club Arc en Ciel

"Superbe journée du Club Arc-en-Ciel salle Polyvalente de JUGEALS-NAZARETH le samedi 9 Mars 2024 pour déguster cette succulente choucroute revisitée à la Corrèzienne, préparée par le Président et servie par toute l'équipe.

La tombola elle aussi revisitée par la dynamique équipe a obtenu un vif succès puisque toutes les enveloppes vendues étaient gagnantes grâce à tous les donateurs : commerçants, loisirs, Conseil Général et particuliers.

Côté animation Frédo et Florent de BUENA NOTE ont maintenu l'ambiance jusqu'en fin d'après-midi pour le plus grand plaisir des danseurs.

Le Club Arc-en-Ciel s'agrandit encore et compte pas moins de 130 adhérents.

JN Rando

Voici le printemps et le soleil, deux bonnes raisons de prendre l'air et de randonner aussi l'association JN RANDO vous invite à venir participer à ces randos du mois d'avril dont voici le calendrier : Dimanche 7 avril – Rando La Chapelle aux Saints circuit Néandertal départ rando, parking à l'ancien musée à 14 h RV à 13h30 Jugeals Nazareth pour le covoiturage. 9,5 km facile C. Petit. Jeudi 18 avril – Rando circuit les Crêtes de Saillac départ rando 14 h RV à 13h30 Jugeals Nazareth pour le covoiturage 10 km facile Jagga Nadine et Robert.



Comité des fêtes

Petit rappel pour le weekend prochain : Samedi 13 avril 21h00, **soirée théâtre**, Avec la troupe « Les points t'y es » qui joue « Cyanure & Curare ». Salle Jean Moulin JUGEALS-NAZARETH. Participation : 10 euros Réservations : 05 55 85 98 28.

Réservation : au plus tard le 11 avril en téléphonant au 09 53 27 51 74 - Mme SURCOUF. Buvette et diverses pâtisseries sur place. (Si vous êtes seul ou seule nous pourrions certainement vous trouver un ou une partenaire.)



Dimanche 14 avril, salle Jean Moulin JUGEALS-NAZARETH. Participation : 8 euros par personne. Ouverture à 14h début des jeux à 14h30. 1 lot pour chaque participant.

- lots de viandes
- lots de vins
- lots de gâteaux, etc...

jugeals-nazareth.fr

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES MAIRIE

Téléphone : 05 55 85 90 53

Fax : 05 55 85 58 75

mairie.jugealsnazareth@wanadoo.fr

Site : www.jugeals-nazareth.fr

Monsieur le Maire : 06 45 12 48 74

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h

Mardi : 8h à 12h et 13h30 à 16h30

Mercredi : 8h à 12h. Jeudi : 8h à 12h

Vendredi : 8h à 12h et 13h30 à 16h30

Cantine : 05 55 85 97 96

Ecole & Garderie : 05 55 85 92 60

Centre de loisirs : 06 76 15 76 59

MAISON MÉDICALE

maison-medicale-montplaisir.fr

Médecins généralistes

Ophélie BUGEAUD

05 55 85 95 76

Médecin de garde : 15

Hypnothérapie

Jérôme CUSSAT 07 88 08 50 87

Infirmière

Nadia CAUPENE : 06 27 73 53 91

Orthophoniste

L. ORRETEGUY : 06 89 07 03 97

Praticienne en psychothérapie

C. DELBOS : 06 14 75 54 46

Sophrologue certifiée

C. LAPLACE : 06 75 39 82 16

Réflexologue plantaire

C. FRUCTUOSO : 06 88 59 64 65

Assistantes maternelles

Sandra RENAULT La Borie Basse

06 83 03 17 26

Jocelyne DUHIN La Brande

06 22 53 15 31

Brigitte TILLET

724, route de La Brande. 06 08 35 76 98

Gwendoline FAQUET

360, route de Noailles. 06 25 95 37 41

Assistante sociale

Valérie SEGURA : 05 19 07 83 20

Famille d'accueil personnes âgées :

Lysiana JEGAT : 05 87 43 92 90

SAMU : 15. POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17 ou 05 55 86 08 12

ERDF Dépannage électricité :

0972 675 019

SUEZ (Gestion de l'eau)

Service clientèle : 05 67 80 67 68

Urgences techniques : 05 67 80 67 69

Trésorerie de Brive :

05 55 17 77 20

Accueil paroisse :

Saint-Martin : 09 62 24 95 50

Messe à Jugeals

dimanche 21 Avril à 9h30

LE BULLETIN MUNICIPAL DE JUGEALS-NAZARETH



Avril 2024

Le mot du Maire



Tout d'abord désolé pour le retard de parution d'Avril. Nous avons souhaité la retarder volontairement pour y intégrer le compte rendu du conseil municipal du 28 mars et l'analyse du budget voté lors de cette séance.

Vous trouverez l'analyse de Richard Landraud sur ce budget primitif 2024 dans les pages suivantes. La situation nous permet de démarrer le projet d'aménagement de bourg concernant la sécurisation de la traversée de notre village sur la D 8 et la réalisation de travaux incorporant le foncier acquis autour de la mairie lors du précédent mandat.

Nous avons réalisé des premiers travaux en interne avec nos agents techniques le long du terrain acquis en face la salle Jean moulin, permettant ainsi une amélioration du stationnement et le nettoyage des abords.

Un conseil pour nos associations, lorsque vous avez une activité ou une manifestation programmée pour le premier week-end du mois il est nécessaire de la faire paraître dans le bulletin du mois précédent, ainsi vous serez sûr que l'information est passée auprès de nos administrés.

S'agissant du transfert de la compétence de notre Accueil de Loisir Sans Hébergement à la commune par l'AGGLO, pour l'instant nous n'avons pas pu tenir la deuxième réunion prévue avec les parents d'élèves. En effet nous n'avons toujours pas l'assurance du montant précis de l'allocation compensatrice que l'AGGLO doit nous verser et avec les modalités précises. Les diverses réunions que nous avons eues avec l'agglomération montrent des avancées pour répondre à nos exigences. La prochaine réunion entre les collectivités aura lieu le 30 Avril. À l'issue de celle-ci nous devrions pouvoir rencontrer à nouveaux les parents afin de les informer précisément de l'avenir de l'ALSH. Dans tous les cas le conseil municipal devra délibérer sur la décision prise au plus tard en Juin 2024.

Je tiens à rappeler à tous nos nouveaux administrés installés sur notre commune que nous sommes à leur écoute avec le secrétariat de mairie pour les accueillir le mieux possible. J'en profite aussi pour leur rappeler qu'ils peuvent bien sûr venir s'inscrire sur les listes électorales et notamment inscrire leurs enfants scolarisés à l'école maternelle et primaire. Il en va naturellement de la pérennité de notre école avec ses services municipaux : garderie et cantine scolaire.

Pour rappel, le Dimanche 9 Juin vous êtes appelés à venir vous exprimer pour le scrutin des européennes, celui-ci se déroulera dans la salle Jean Moulin.

Pour terminer vous êtes tous invités à la cérémonie de l'armistice de 1945, celle-ci aura lieu au monument aux morts le mercredi 8 Mai à 11h. A l'issue de celle-ci un vin d'honneur sera servi salle Roger Verdier.

Le Maire Gérard BAGNOL

Visitez notre site jugeals-nazareth.fr